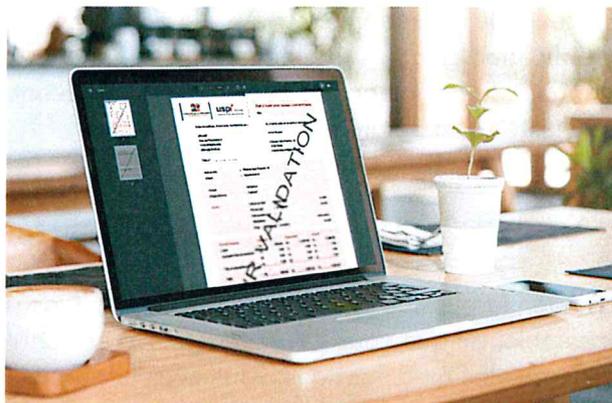


Contrats de bail fribourgeois et formulaires en ligne – un service pro de la CFI pour les bailleurs ! En français und auf Deutsch

La nouvelle plateforme CFI vous permet de rédiger un contrat de bail ou des documents officiels précis et de présentation impeccable.



1. Une utilisation simple et sécurisée

L'application est accessible par **votre login** sur le site www.cfi-ikf.ch. Login Oublié ? Demandez-le au secrétariat de la CFI par tél. ou mail. Une version allemande est à votre disposition (DE).



2. Choix du contrat ou du type de document

Cliquer sur « Commander un document » - la liste complète s'ouvre. Choisissez le document souhaité et l'application démarre.

Vous retrouvez tous les documents commandés sur la plateforme sur cette page et avez la possibilité de les gérer à votre convenance : ouvrir, archiver, supprimer.

Date	Locataire
26.03.2021	Renée et Alonzo
19.01.2021	René Jung

3. Saisie des informations à insérer dans le contrat ou le document

Les étapes successives vous permettent de naviguer poste par poste lors de la saisie de vos données. Vous avez la possibilité de revenir en arrière également.

En déplaçant la souris sur le ❶, vous obtenez un bref exemple.

En cours de rédaction, vous avez la possibilité de quitter l'application en cours en cliquant « annuler la commande ». Les données ne seront pas enregistrées et seront perdues.

4. Visualisation, contrôle et validation

Une dernière étape présente le document dans son ensemble, tel que vous l'avez rédigé. Après contrôle ou pour d'éventuelles modifications, vous avez la possibilité de revenir aux étapes précédentes.

5. Sortie des documents

Dernière étape : Cocher la case qui atteste les informations ci-dessus et cliquer sur « Etape suivante ».

Le document arrive sur l'adresse e-mail que vous avez insérée à l'étape 1. Cela prend quelques secondes !

Vous avez la possibilité d'imprimer les documents à votre guise : noir-blanc ou couleur, sur deux pages ou recto/verso. Chaque page comporte un espace réservé à la signature des parties.

La facture relative aux document(s) établi(s) vous parviendra par courriel les jours suivants.

Avantages :

- Des documents répondants aux règles de droit du canton de Fribourg
- Dans les deux langues officielles FR/DE
- Une application sans cesse remise à jour, et par conséquent des formulaires actualisés
- Une utilisation simple et une présentation claire
- Une sécurité informatique de haut niveau avec protection des données assurée
- Des documents conformes assurant des accords clairs au moment leur signature.

Des formulaires rédigés de façon claire et précise éviteront des contestations futures et de mauvaises surprises lors de procédures.

Rappel : la rédaction correcte du contrat de bail incombe au bailleur, et à lui seul !

Dès lors, utilisez les applications de la CFI !